

## **Compte-rendu du Conseil de L'Ecole Doctorale 131 du 28 janvier 2025 :**

### **Ordre du jour :**

- Echanges autour de la Recherche-Création à partir du document de travail ;
- Mise en place de la campagne de candidature pour l'année 2025-2026 ;
- Remboursement des inscriptions à des colloques (montant par doctorant à définir).

En préambule, il est précisé que l'objectif principal de la séance est de voter au sujet de la Recherche-Création pour permettre des inscriptions avec ce label dès la prochaine session.

### **Echanges autour de la Recherche-Création.**

Un travail de groupe a été réalisé, le document transmis par mail reprend l'ensemble de ce travail.

Il est décidé de demander à rémunérer les codirecteurs extérieurs au CED. Cyprien Martin s'en charge.

**Le texte a été validé à l'unanimité.**

### **Mise en place de la campagne de candidature aux contrats doctoraux et hors contrats pour l'année 2025-2026.**

Pour les dates :

Date de remise des dossiers : 23 mai (date limite pour la note du mémoire : 2 juin)

Examen des dossiers le 3 juin. Un doodle sera mis en place pour arrêter une date pour les auditions.

Pour les éléments du dossier :

Le Conseil rappelle l'importance d'un avis développé du directeur de thèse pour soutenir la candidature des potentiels doctorants.

Cyprien Martin indiquera sur le site de l'ED que l'épreuve de l'audition s'organise de la façon suivante: Présentation du projet de thèse (10 min), questions du jury (10 min).

Il est décidé que la note minimale est de 16 au mémoire de master.

Les personnes souhaitant postuler hors-contrat en première session suivent le même calendrier.

Les futurs D1 sont **prioritaires** pour les contrats doctoraux

### **Remboursement des inscriptions à des colloques.**

Modalités de remboursement : Cyprien Martin va se renseigner auprès du bureau des financements sur la procédure à suivre. Accord de principe en fonction de la dotation pour un montant de 100 euros par doctorant, l'enveloppe allouée sera rediscutée dès réception du budget.

### **Signature des chartes pour les D3 et +.**

Cyprien Martin va relancer l'ensemble des doctorants concernés par cette nouvelle charte en incluant tous les doctorants.

**Création d'un groupe de réflexion sur la théorie littéraire par des doctorants de l'ED.**

Des doctorants ont créé un groupe de réflexion ouvert tous les doctorants de l'ED. Il est possible de l'indiquer sur le site de l'ED. Les doctorants sont invités à rédiger un document de présentation.

**Imprimante de l'ED.**

Il est possible de faire imprimer des pages, une cinquantaine par doctorant, en venant voir Cyprien Martin sur les heures d'ouverture du bureau. Les documents doivent être sur clé au format PDF.